

CONVOCAATION

DE LA 127^{ème} ASSEMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que la 127^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et les réunions connexes se tiendront à Québec (Canada) au Centre des Congrès de Québec, du dimanche 21 au vendredi 26 octobre 2012.

1. ORDRE DU JOUR

1. Election du Président et des Vice-Présidents de la 127^{ème} Assemblée
2. Examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat spécial sur le thème *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation*
(voir "Inscription des orateurs pour le débat spécial" à la page 4)
4. Réunions-débat sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la 128^{ème} Assemblée (Quito, 22-27 mars 2013) :
 - a) Responsabilité de protéger : le rôle du Parlement dans la protection des civils
(*Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale*)
 - b) Commerce équitable et mécanismes novateurs de financement pour un développement durable
(*Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce*)
 - c) Le recours à divers médias, y compris les médias sociaux, pour accroître la participation des citoyens et améliorer la démocratie
(*Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme*)
5. Résultats :
 - a) du Débat spécial sur le thème *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation*
 - b) de la Session spéciale du Groupe du partenariat sur les parlements sensibles au genre
 - c) de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies

2. CALENDRIER DE TRAVAIL*

Le calendrier de travail de l'Assemblée se trouve à l'Annexe I. La Cérémonie inaugurale se tiendra le dimanche 21 octobre à 18 h.30. Les délégués sont priés de rejoindre leurs places dans la salle à 18 heures au plus tard. La dernière séance du Conseil directeur, où sont prises les décisions opérationnelles et budgétaires, se tiendra le mercredi 24 octobre, de 14 à 18 h.30. La séance de clôture de la 127^{ème} Assemblée aura lieu le vendredi 26 octobre de 14 h.30 à 16 heures. A cette occasion, le rapport sur un point d'urgence inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée sera présenté et le projet de résolution correspondant sera soumis pour adoption. En outre, les documents issus du Débat spécial, des travaux de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et de la session spéciale sur les parlements sensibles aux questions de genre seront soumis à l'Assemblée pour adoption.

3. POINT D'URGENCE

En vertu de l'article 11 du Règlement de l'Assemblée et de l'Article 14.2 des Statuts, tout Membre de l'UIP peut demander l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée. Si l'Assemblée décide d'inscrire à son ordre du jour un point d'urgence, celui-ci sera examiné par l'Assemblée dans l'après-midi du lundi 22 octobre 2012. Des dispositions ont été prises pour la tenue le lendemain d'une réunion du comité de rédaction qui sera chargé d'établir un projet de résolution.

4. REUNIONS-DEBAT

Durant l'Assemblée se tiendront trois réunions-débat sur chacun des thèmes qui seront examinés par les Commissions permanentes à la 128^{ème} Assemblée. Le mode de déroulement de ces réunions-débat sera essentiellement informel; on y privilégiera le débat et l'interactivité. Les co-rapporteurs présenteront leurs projets de rapport(s) et des experts seront invités à animer le débat.

Ces réunions-débat ont pour but de sensibiliser les Membres de l'UIP et d'encourager un échange de vues entre eux. Elles offrent en outre aux participants la possibilité de faire des commentaires et des suggestions sur les avant-projets de rapports établis par les co-rapporteurs, et de réfléchir aux éléments à inclure dans les projets de résolutions ultérieurs. Aussi les participants sont-ils invités à ne pas donner lecture de discours rédigés à l'avance énonçant des positions formelles.

En plus des trois réunions-débat sur les thèmes qui seront examinés ultérieurement par les trois Commissions permanentes de l'UIP, un certain nombre d'autres réunions interactives se tiendront durant l'Assemblée à Québec. Elles porteront sur une série de thèmes d'actualité, à savoir :

- Ouvrir des perspectives à la jeunesse dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui;
- Consolidation de la paix après un conflit;
- L'immunité parlementaire : un bienfait ou un fardeau;
- Pic pétrolier : quelles sont les perspectives en matière de sécurité énergétique;
- Droit parlementaire et droit politique.

Des notes explicatives comportant des informations supplémentaires sur ces réunions seront affichées sur les sites Web de l'UIP et du Parlement hôte.

* Voir à l'Annexe I le programme général de travail de l'Assemblée et des réunions connexes.

5. COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

La Commission tiendra dans l'après-midi du lundi 22 octobre une réunion-débat consacrée au multilatéralisme et au rôle de la diplomatie parlementaire à laquelle prendront part des dirigeants d'organisations parlementaires régionales. La Commission tiendra par ailleurs une séance spéciale dans la matinée du mercredi 24 octobre, à l'occasion de la Journée des Nations Unies, et achèvera ses travaux dans la matinée du jeudi 25 octobre 2012.

Conformément à son mandat, la Commission entendra de hauts responsables de l'ONU, se penchera sur la mise en œuvre de certains engagements internationaux, et s'emploiera à définir les contours d'une contribution parlementaire aux grands processus onusiens en cours. L'ordre du jour détaillé de la Commission des Affaires des Nations Unies sera communiqué aux Membres dans les semaines à venir.

6. SESSION SPECIALE DU PARTENARIAT ENTRE HOMMES ET FEMMES

Une session spéciale du partenariat entre hommes et femmes se tiendra lors de l'Assemblée à Québec. Les parlementaires pourront y débattre de ce qui caractérise un parlement sensible aux questions de genre, et identifier des objectifs et stratégies concrètes visant à promouvoir l'émergence de parlements sensibles aux questions de genre. Cette session spéciale, constituée de trois séances d'une demi-journée (débat en séance plénière et en groupes de travail), sera consacrée à l'élaboration d'un Plan d'action pour les parlements sensibles aux questions de genre. On s'efforcera d'assurer une participation équilibrée d'hommes et de femmes parlementaires à ces débats.

Les délégations sont donc invitées à accéder au service d'inscription en ligne sur www.ipu2012uip.ca/registration/ et à y indiquer les noms d'au moins un parlementaire homme et une parlementaire femme qui prendront part à la session spéciale du partenariat entre hommes et femmes.

7. DEBAT SPECIAL (Point 3 de l'ordre du jour)

Le thème du Débat spécial de l'Assemblée à Québec sera : *Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation*. Les défis économiques, politiques, sociaux et culturels qu'engendre la mondialisation monopolisent partout l'attention des citoyens et dirigeants. Ces défis de la mondialisation, qui vont du décalage entre les institutions internationales, telles qu'elles existent, et les Etats émergents, aux disparités économiques et à la dégradation de l'environnement, en passant par la désagrégation du lien social, une croissance démographique explosive et une urbanisation effrénée, sont de plus en plus difficiles et complexes, et appellent une action urgente.

Ce thème sera abordé à la faveur de quatre séances plénières, dont chacune débutera par l'allocation d'un invité spécial sur l'un des sous-thèmes suivants :

- Protéger la diversité comme valeur mondiale;
- La difficulté de respecter la diversité tout en renforçant la cohésion sociale;
- Promouvoir la participation et la représentation politiques des minorités et groupes autochtones; et
- Bonnes pratiques et idées novatrices pour la gestion de la citoyenneté dans un environnement mondialisé en mutation rapide.

Temps de parole pour le Débat spécial

Sur la liste des orateurs viendront d'abord les Présidents de Parlement qui souhaiteraient prendre la parole, suivis par les délégués inscrits comme premiers orateurs et, enfin, les délégués inscrits comme seconds orateurs. Afin que la participation soit la plus large possible, les délégués sont priés de limiter leurs interventions à 6 minutes.

Inscription des orateurs pour le débat spécial

Les inscriptions se feront dans les locaux de l'Assemblée au bureau d'inscription des orateurs. Ce bureau sera ouvert 24 heures avant le début de la première séance plénière de l'Assemblée, à partir de 11 heures le dimanche 21 octobre 2012.

Sauf changements qui seront annoncés lors de l'Assemblée, le service d'inscription sera ouvert de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures le dimanche 21 octobre et le lundi 22 octobre.

- **Pré-inscription**

Les Membres peuvent aussi s'inscrire au Débat spécial à l'avance au moyen du formulaire ci-joint de "pré-inscription des orateurs". Ce formulaire devra être retourné au Secrétariat de l'UIP au plus tard à 18 heures (heure suisse) le vendredi 12 octobre 2012. Après cette date, toutes les inscriptions se feront sur place à l'Assemblée, à partir de 11 heures le dimanche 21 octobre 2012.

- **Délégations des Membres et Membres associés**

Le Secrétariat inscrira les noms des délégués qui souhaitent prendre la parole en opérant une distinction entre premiers et seconds orateurs des délégations des Membres et Membres associés. L'inscription peut se faire en personne, ou être faite par un autre membre de la délégation.

- **Délégations d'observateurs**

Les Observateurs ne sont autorisés à inscrire qu'un seul orateur aux débats pléniers de l'Assemblée de l'UIP et de ses commissions permanentes.

Chaque programme ou organe des Nations Unies est autorisé à inscrire un orateur.

- **Liste des orateurs**

A 18 heures le dimanche 21 octobre, le Secrétariat déterminera l'ordre des orateurs par un tirage au sort public. La liste en sera rendue publique dès que possible après tirage au sort afin que les délégués sachent suffisamment à l'avance quand ils seront appelés à intervenir dans le Débat spécial.

8. PARTICIPATION

Comme suite à la décision prise par le Conseil directeur à Kampala pour que des parlementaires particulièrement intéressés par les réunions-débat des quatrième et cinquième journées puissent se joindre à la délégation de leur parlement, chaque Membre de l'UIP pourra, à titre exceptionnel pour l'Assemblée à Québec, nommer le même nombre de délégués que pour la première Assemblée de l'année.

Par conséquent, chaque délégation pourra compter un maximum de huit parlementaires (ou dix pour les parlements des pays dont la population est d'au moins cent millions d'habitants). On notera toutefois que les délégations qui, pendant trois sessions consécutives de l'Assemblée, sont constituées exclusivement de parlementaires du même sexe seront réduites d'une personne. Par ailleurs, le nombre de parlementaires supplémentaires accompagnant les délégations en qualité de conseillers ne doit pas être supérieur à deux.

Les Parlements membres sont invités à inclure systématiquement de jeunes parlementaires dans leurs délégations aux Assemblées de l'UIP et autres réunions. Une réunion des jeunes parlementaires se tiendra durant l'Assemblée, dans l'après-midi du lundi 22 octobre.

Les Membres de l'UIP dont le montant des arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par eux pour les deux années complètes écoulées ne peuvent être représentés par plus de deux délégués aux réunions de l'UIP (Article 5.2 des Statuts).

Les Membres associés participent aux travaux de l'Assemblée et des Commissions permanentes avec les mêmes droits que les Membres, à l'exception du droit de voter et de présenter des candidatures aux élections.

Les organisations internationales et autres entités invitées par le Conseil directeur à se faire représenter à l'Assemblée en qualité d'observateur ont droit à deux délégués au maximum.

9. BUREAU RESTREINT

Le Bureau restreint de l'Assemblée est composé du Président de l'Assemblée, du Président de l'Union interparlementaire et du Vice-Président du Comité exécutif. Les Présidents des Commissions permanentes participent à ses travaux à titre consultatif.

Le Bureau restreint, assisté par le Secrétaire général de l'UIP, a pour mandat de prendre toutes mesures appropriées en vue d'assurer la bonne organisation et le bon déroulement des travaux de l'Assemblée.

10. VICE-PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE

Conformément à l'article 7.3 du Règlement de l'Assemblée, toute délégation peut désigner l'un de ses membres en qualité de vice-président(e). Certains d'entre eux seront donc appelés à remplacer le Président ou la Présidente de l'Assemblée pendant une séance ou partie de séance.

Les délégations sont priées d'indiquer le nom de la personne désignée comme vice-président(e) de l'Assemblée lorsqu'elles soumettent le Formulaire pour les délégations et, dans tous les cas, quand elles se présentent au Service d'inscription de l'UIP.

11. TABLEAU DE REPARTITION DES VOIX

On trouvera à l'[Annexe II](#) un tableau provisoire de répartition des voix auxquelles les délégations ont droit durant la 127^{ème} Assemblée.

Les Membres sont priés de vérifier les chiffres les concernant et, si besoin est, de faire part par écrit au Secrétariat de l'UIP, de préférence à l'avance, de toute demande de modification. Le tableau définitif de répartition des voix pour l'Assemblée sera distribué à l'ouverture de la session.

12. LANGUES

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée dans les deux langues officielles, l'anglais et le français, ainsi qu'en arabe et en espagnol, pour les réunions de tous les organes statutaires.

Trois autres canaux ont été réservés pour les langues chinoise, japonaise et russe, pour les séances de l'Assemblée, du Conseil directeur et les réunions-débat.

Les délégués pourront, à titre exceptionnel, s'exprimer dans une autre langue, à la condition qu'ils s'assurent le concours d'une personne pouvant interpréter leur intervention dans l'une ou l'autre des langues officielles de l'UIP et que des exemplaires de leur discours soient remis suffisamment à l'avance et au moins deux heures avant qu'il ne soit prononcé à la chef interprète (Mme F. Steinig-Huang).

13. REUNIONS D'AUTRES INSTANCES

Les organes suivants se réuniront à l'occasion de l'Assemblée :

- Conseil directeur (22 et 24 octobre, séances publiques);
- Comité exécutif (19, 20 et 23 octobre, à huis clos);
- Sous-Comité des finances (18 octobre, à huis clos);
- Comité de coordination des femmes parlementaires (21 octobre, à huis clos);
- Groupe du partenariat entre hommes et femmes (20 et 23 octobre, à huis clos);
- Comité des droits de l'homme des parlementaires (20, 21, 22 et 23 octobre, à huis clos);
- Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient (21 octobre, à huis clos);
- Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire (25 octobre, à huis clos);
- Groupe consultatif sur le VIH/sida (23 octobre, à huis clos).

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) siègera également au Centre des Congrès de Québec à la faveur de l'Assemblée. Et une session conjointe UIP-ASGP, qui se tiendra durant toute la journée du 26 octobre, sera consacrée au thème *Représentation parlementaire et communication, et le rôle des médias sociaux*.

14. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE

Les participants trouveront plus ample information sur la session dans le Guide de l'Assemblée et le document "Renseignements additionnels", qui seront remis aux délégations à l'inscription.

Journal

Durant l'Assemblée, les participants trouveront chaque jour dans toutes les salles de réunion et au Service d'inscription et d'information le *Journal* contenant les dernières mises à jour du programme quotidien des réunions ainsi que d'autres informations importantes destinées à faciliter leur participation aux travaux de l'Assemblée.

15. RESULTATS DE L'ASSEMBLEE

Les délégations recevront deux exemplaires de la brochure des *Résultats* de la 127^{ème} Assemblée. En outre, les différentes sections de la Brochure seront accessibles depuis le site Web de l'UIP (<http://www.ipu.org>) deux semaines après la clôture de l'Assemblée, date à laquelle une version électronique du texte intégral des *Résultats* pourra être téléchargée au format PDF. Enfin, les Comptes rendus analytiques des débats de la 127^{ème} Assemblée seront également accessibles depuis le site Web de l'UIP dans les trois mois suivant la clôture de l'Assemblée.

16. INSCRIPTION DES DELEGUES

Les participants sont aimablement priés de respecter strictement la date limite d'inscription fixée au 7 septembre 2012. Tous les délégués sont priés de s'inscrire au moyen du service en ligne mis en place par le Parlement hôte à l'adresse : <http://www.ipu2012uip.ca/registration/>. Grâce aux formulaires d'inscription en ligne, les délégués pourront soumettre les informations pertinentes sur leur venue au Canada (heures d'arrivée et de départ, choix d'hôtel, renseignements figurant dans leur passeport pour accélérer la délivrance des visas, etc.)

En plus de l'inscription en ligne, les secrétaires de délégations sont aimablement priés de bien vouloir remplir le Formulaire pour les délégations ci-joint, qui servira à établir la liste des délégués. Le Formulaire pour les délégations devra être retourné au Secrétariat de l'UIP avant la date limite du 7 septembre :

Union interparlementaire	Téléphone :	+ 41 22 919 41 50
5, Chemin du Pommier	Fax :	+ 41 22 919 41 60
Case postale 330	Courriel :	postbox@mail.ipu.org
1218 Le Grand-Saconnex / Genève	Site web :	www.ipu.org
Suisse		

17. SEJOUR DES DELEGUES A QUEBEC

On trouvera dans le document d'informations générales accompagnant l'invitation du Parlement du Canada des renseignements détaillés sur le séjour des délégués à Québec. Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site du Parlement hôte à l'adresse : <http://www.ipu2012uip.ca/plan-your-trip>.

Il est conseillé aux délégations de faire leurs **réservations de chambres d'hôtel** en ligne sur : <http://www.ipu2012uip.ca/plan-your-trip/accommodation>. En cas de besoin, des informations peuvent être aisément être obtenues auprès du Secrétariat canadien à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat du Parlement hôte de la	Téléphone :	+ 1 613 943-5959
127 ^{ème} Assemblée de l'UIP	Fax :	+ 1 613 944-7497
Affaires internationales et interparlementaires	Courriel :	info@ipu2012uip.ca
Parlement du Canada	Site web :	http://www.ipu2012uip.ca/
Ottawa, Ontario K1A 0A6		
Canada		

Visas

Les demandes de visa doivent être présentées au Bureau canadien des visas desservant les pays respectifs des délégués avant le 18 septembre 2012, et doivent indiquer clairement que les délégués prendront part à la 127^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes. Les délégations sont invitées à soumettre leurs demandes de visa huit semaines au moins avant cette date-limite. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat canadien, ainsi que de Citoyenneté et Immigration Canada sur : www.cic.gc.ca.

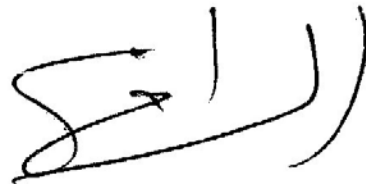
La responsabilité pour toutes questions relatives à l'hébergement des délégations, aux visas et aux voyages incombe exclusivement au Parlement du Canada. Toute communication concernant ces questions devra donc être adressée directement au Parlement hôte.

*
* *

Nous espérons que votre parlement prendra une part active aux travaux de la 127^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Anders B. JOHNSON
Secrétaire général
de l'Union interparlementaire



Abdelwahad RADI
Président
de l'Union interparlementaire

PROGRAMME GENERAL DE L'ASSEMBLEE ET REUNIONS CONNEXES
(Québec, 21 au 26 octobre 2012)

Date		Séances plénières	Commissions / Réunions-débats	Autres réunions	Réunions ASGP
Jeudi 18 octobre 2012	MATIN			10.00 - 13.00 Sous-Comité des finances *	
	APRES-MIDI			15.00 - 18.00 Sous-Comité des finances *	
Vendredi 19 octobre 2012	MATIN			10.00 - 13.00 Comité exécutif *	
	APRES-MIDI			15.00 - 18.00 Comité exécutif *	

Date		Séances plénières	Commissions / Réunions-débats	Autres réunions	Réunions ASGP
Samedi 20 octobre 2012	MATIN			09.00 – 10.00 Groupe du Partenariat entre hommes et femmes * 09.30 – 13.00 Comité des droits de l'homme des parlementaires * 10.00 - 13.00 Comité exécutif *	
	APRES-MIDI			14.30 – 18.00 Comité des droits de l'homme des parlementaires * 15.00 - 17.00 Comité exécutif *	
Dimanche 21 octobre 2012	MATIN			09.00 - 13.00 Comité de coordination des femmes parlementaires * 09.30 – 13.00 Comité des droits de l'homme des parlementaires *	
	APRES-MIDI			14.00 – 14.45 Réunion des conseillers et secrétaires des délégations 14.30 – 18.00 Comité des droits de l'homme des parlementaires * 15.00 – 18.00 Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient *	
	18.30 – 19.30 * * * * * Cérémonie inaugurale de la 127 ^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire * * * * * Centre des congrès de Québec suivie d'une réception pour tous les participants				

Date		Séances plénières	Commissions / Réunions-débats	Autres réunions	Réunions ASGP
Lundi 22 octobre 2012 JOUR 1	MATIN	<p>09.00 – 11.00 <u>Conseil directeur</u> : questions concernant les Membres; rapports; finances; présentation du budget</p> <p>11.00 - 12.00 <u>Assemblée – séance d’ouverture</u> : Discours liminaire et Débat spécial sur le thème <i>Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l’ère de la mondialisation</i></p> <p>12.00 – 13.00 <u>Assemblée</u> : Adoption d’un point d’urgence</p>	<p>09.00 – 12.30 <u>Réunion-débat</u> sur le thème <i>Le recours à divers médias, y compris les médias sociaux, pour accroître la participation des citoyens et améliorer la démocratie</i> (qui sera débattu par la troisième Commission permanente durant la 128^{ème} Assemblée)</p>	<p>08.00 - 08.45 Bureau restreint de l’Assemblée*</p> <p>09.30 – 13.00 Comité des droits de l’homme des parlementaires *</p>	<p>09.30 - 11.00 Comité exécutif de l’ASGP*</p> <p>11.00 – 12.30 Réunion de l’ASGP</p>
	APRES-MIDI	<p>14.30 - 18.30 <u>Assemblée</u> : Débat sur le point d’urgence</p>	<p>14.30 – 18.30 <u>Commission UIP des Affaires des Nations Unies</u> : Table ronde sur le thème <i>Le multilatéralisme et le rôle de la diplomatie parlementaire</i></p>	<p>15.00 – 18.00 Réunion des jeunes parlementaires</p>	<p>14.30 – 17.30 Réunion de l’ASGP</p>
Mardi 23 octobre 2012 JOUR 2	MATIN	<p>09.00 – 13.00 <u>Assemblée</u> : Discours d’un haut responsable et poursuite du Débat spécial sur le thème <i>Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l’ère de la mondialisation</i></p>	<p>09.00 – 13.00 <u>Session spéciale sur le partenariat entre hommes et femmes</u> Thème : <i>Parlements sensibles aux questions de genre</i></p>	<p>09.00 - 13.00 Comité de rédaction sur le point d’urgence *</p>	<p>09.30 – 16.30 Excursion de l’ASGP</p>

Date		Séances plénières	Commissions / Réunions-débats	Autres réunions	Réunions ASGP
Mardi 23 octobre 2012 JOUR 2	APRES-MIDI	<p>14.30 – 18.00 Discours d'un haut responsable et poursuite du Débat spécial</p>	<p>14.30 – 18.00 <u>Réunion-débat</u> sur le thème <i>Responsabilité de protéger : le rôle du Parlement dans la protection des civils</i> (qui sera débattu par la première Commission permanente durant la 128^{ème} Assemblée)</p>	<p>14.30 - 18.00 Comité des droits de l'homme des parlementaires *</p> <p>16.00 - 17.00 Groupe du Partenariat entre hommes et femmes *</p> <p>16.00 – 20.00 Groupe consultatif VIH/sida * ANGLAIS SEULEMENT</p> <p>17.30 – 19.00 Comité exécutif *</p>	
		<p>19.00 ***** Réception (buffet) pour tous les participants ***** Fairmont Le Château Frontenac</p>			
Mercredi 24 octobre 2012 JOUR 3	MATIN	<p>09.00 - 13.00 <u>Assemblée</u> : Séance spéciale de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies consacrée à la célébration de la Journée des Nations Unies</p>		<p>09.30 – 12.30 <u>Réunion-débat</u> Thème : <i>Ouvrir des perspectives à la jeunesse dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui</i></p>	<p>09.30 – 10.00 Comité exécutif de l'ASGP *</p> <p>10.00 – 12.30 Réunion de l'ASGP</p> <p>11.15 Groupes de discussion</p>

Date		Séances plénières	Commissions / Réunions-débats	Autres réunions	Réunions ASGP
	APRES-MIDI	<p>14.00 – 18.30 <u>Conseil directeur</u> : débat, présentation de rapports et adoption de décisions</p>		<p>13.00 – 14.30 <u>Atelier</u> sur de nouveaux outils pour promouvoir le désarmement nucléaire</p> <p>14.30 – 17.30 <u>Réunion-débat</u> Thème : <i>Consolidation de la paix après un conflit</i></p> <p>15.00 – 17.00 Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies *</p>	<p>14.30 – 17.30 Réunion de l'ASGP</p>
<p>18.30 – 20.00 * * * * * Réception pour tous les participants * * * * * Assemblée nationale du Québec</p>					
<p>Jeudi 25 octobre 2012 JOUR 4</p>	MATIN	<p>09.00 – 13.00 <u>Assemblée</u> Discours d'un haut responsable et clôture du Débat spécial</p>	<p>09.00 – 13.00 <u>Commission UIP des Affaires des Nations Unies</u> : finalisation et adoption du document final</p>	<p>09.00 - 12.30 <u>Réunion-débat</u> Thème : <i>L'immunité parlementaire : un bienfait ou un fardeau ?</i></p> <p>11.30 – 13.00 Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire *</p>	<p>09.30 – 10.00 Comité exécutif de l'ASGP*</p> <p>10.00 – 12.30 Réunion de l'ASGP</p>

Date		Séances plénières	Commissions / Réunions-débats	Autres réunions	Réunions ASGP
	APRES-MIDI		<p>14.30 – 17.00 <u>Session spéciale sur le partenariat entre hommes et femmes</u> <i>Thème : Parlements sensibles aux questions de genre</i> <i>Groupes de discussion</i></p> <p>14.30 – 18.00 <u>Réunion-débat</u> sur le thème <i>Commerce équitable et mécanismes novateurs de financement pour un développement durable</i> (qui sera débattu par la deuxième Commission permanente durant la 128^{ème} Assemblée)</p>	<p>12.30 – 14.30 <u>Réunion informelle</u> sur le thème <i>Droit parlementaire et droit politique</i></p> <p>14.30 – 18.30 Réunion du comité de rédaction sur le document final du Débat spécial *</p> <p>17.00 – 18.30 Réunion élargie du Groupe du partenariat entre hommes et femmes : finalisation du <i>Plan d'action sur les parlements sensibles aux questions de genre</i> *</p>	<p>14.30 – 17.30 Réunion de l'ASGP</p>
Vendredi 26 octobre 2012 JOUR 5	MATIN		<p>09.00 – 12.30 Poursuite de la <u>session spéciale sur le partenariat entre hommes et femmes</u> <i>Thème : Parlements sensibles aux questions de genre</i> Examen des rapports des groupes de discussion, et présentation du <i>Plan d'action</i></p>	<p>09.00 – 12.30 <u>Réunion-débat</u> Thème : <i>Pic pétrolier : quelles sont les perspectives en matière de sécurité énergétique ?</i></p> <p>09.00 – 13.00 <u>Session conjointe UIP-ASGP</u> Thème : <i>Représentation parlementaire et communication, et rôle des médias sociaux</i></p>	
	APRES-MIDI	<p>14.30 – 16.00 <u>Assemblée – séance de clôture</u> : adoption de la résolution sur le point d'urgence et des documents finaux du Débat spécial, de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et de la Session spéciale sur le partenariat entre hommes et femmes</p>		<p>14.00 – 16.30 Clôture de la session conjointe UIP-ASGP Thème : <i>Représentation parlementaire et communication, et rôle des médias sociaux</i></p>	

TABLEAU PROVISOIRE DE REPARTITION DES VOIX A LA 127^{ème} ASSEMBLEE
(Conformément à l'Article 15.2 des Statuts)

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
1.	Afghanistan	10	24.1	4	14
2.	Afrique du Sud	10	40.4	6	16
3.	Albanie	10	3.0	1	11
4.	Algérie	10	33.2	5	15
5.	Allemagne	10	81.3	9	19
6.	Andorre	10	0.08	0	10
7.	Angola	10	8.3	2	12
8.	Arabie saoudite	10	16.9	3	13
9.	Argentine	10	41.0	6	16
10.	Arménie	10	3.4	1	11
11.	Australie	10	21.0	4	14
12.	Autriche	10	7.8	2	12
13.	Azerbaïdjan	10	7.3	2	12
14.	Bahreïn	10	0.7	0	10
15.	Bangladesh	10	153.0	10	20
16.	Bélarus	10	10.2	3	13
17.	Belgique	10	9.9	2	12
18.	Bénin	10	7.6	2	12
19.	Bolivie	10	6.7	2	12
20.	Bosnie-Herzégovine	10	4.3	1	11
21.	Botswana	10	1.3	1	11
22.	Brésil	10	146.0	10	20
23.	Bulgarie	10	8.5	2	12
24.	Burkina Faso	10	10.4	3	13
25.	Burundi	10	5.2	2	12
26.	Cambodge	10	10.7	3	13
27.	Cameroun	10	12.9	3	13
28.	Canada	10	30.8	5	15
29.	Cap-Vert	10	0.3	0	10
30.	Chili	10	15.1	3	13
31.	Chine	10	1 200.0	13	23
32.	Chypre	10	0.7	0	10
33.	Colombie	10	29.5	4	14
34.	Congo	10	1.9	1	11
35.	Costa Rica	10	3.3	1	11
36.	Côte d'Ivoire	10	15.5	3	13
37.	Croatie	10	4.8	1	11
38.	Cuba	10	10.2	3	13
39.	Danemark	10	5.2	2	12
40.	Djibouti	10	0.79	0	10
41.	Egypte	10	64.8	8	18
42.	El Salvador	10	5.3	2	12
43.	Emirats arabes unis	10	2.5	1	11
44.	Equateur	10	14.0	3	13
45.	Espagne	10	39.4	5	15
46.	Estonie	10	1.5	1	11
47.	Ethiopie	10	67.5	8	18
48.	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	10	2.3	1	11

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
49.	Fédération de Russie	10	148.8	10	20
50.	Finlande	10	5.4	2	12
51.	France	10	58.3	7	17
52.	Gabon	10	1.0	1	11
53.	Gambie	10	1.5	1	11
54.	Géorgie	10	4.7	1	11
55.	Ghana	10	16.5	3	13
56.	Grèce	10	10.2	3	13
57.	Guatemala	10	8.2	2	12
58.	Guinée-Bissau	10	1.5	1	11
59.	Guinée équatoriale	10	1.0	1	11
60.	Haiti	10	10.2	3	13
61.	Honduras	10	8.1	2	12
62.	Hongrie	10	10.4	3	13
63.	Inde	10	1 000.3	13	23
64.	Indonésie	10	206.0	12	22
65.	Iran (République islamique d')	10	60.5	8	18
66.	Iraq	10	26.7	4	14
67.	Irlande	10	4.5	1	11
68.	Islande	10	0.31	0	10
69.	Israël	10	6.7	2	12
70.	Italie	10	57.0	7	17
71.	Japon	10	123.6	10	20
72.	Jordanie	10	5.5	2	12
73.	Kazakhstan	10	17.0	3	13
74.	Kenya	10	24.0	4	14
75.	Kirghizistan	10	4.5	1	11
76.	Koweït	10	2.2	1	11
77.	Lesotho	10	2.1	1	11
78.	Lettonie	10	2.7	1	11
79.	Liban	10	2.4	1	11
80.	Libye	10	3.9	1	11
81.	Liechtenstein	10	0.3	0	10
82.	Lituanie	10	3.9	1	11
83.	Luxembourg	10	0.4	0	10
84.	Malaisie	10	22.7	4	14
85.	Malawi	10	13.9	3	13
86.	Maldives	10	0.35	0	10
87.	Mali	10	8.0	2	12
88.	Malte	10	0.3	0	10
89.	Maroc	10	31.5	5	15
90.	Maurice	10	1.02	1	11
91.	Mauritanie	10	3.1	1	11
92.	Mexique	10	104.0	10	20
93.	Micronésie (Etats fédérés de)	10	0.10	0	10
94.	Monaco	10	0.03	0	10
95.	Mongolie	10	2.0	1	11
96.	Monténégro	10	0.62	0	10
97.	Mozambique	10	12.1	3	13
98.	Myanmar	10	60.3	8	18
99.	Namibie	10	1.5	1	11

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
100.	Népal	10	22.9	4	14
101.	Nicaragua	10	5.1	2	12
102.	Niger	10	16.5	3	13
103.	Nigéria	10	111.7	10	20
104.	Norvège	10	4.3	1	11
105.	Nouvelle-Zélande	10	3.3	1	11
106.	Oman	10	2.5	1	11
107.	Ouganda	10	17.0	3	13
108.	Pakistan	10	160.9	11	21
109.	Palaos	10	0.02	0	10
110.	Palestine	10	3.9	1	11
111.	Panama	10	1.7	1	11
112.	Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	3.0	1	11
113.	Paraguay	10	5.7	2	12
114.	Pays-Bas	10	15.3	3	13
115.	Pérou	10	23.0	4	14
116.	Philippines	10	62.1	8	18
117.	Pologne	10	38.5	5	15
118.	Portugal	10	10.3	3	13
119.	Qatar	10	0.88	0	10
120.	République arabe syrienne	10	12.5	3	13
121.	République de Corée	10	45.5	6	16
122.	Rép. dém. du Congo	10	56.8	7	17
123.	Rép. dém. populaire lao	10	5.6	2	12
124.	République dominicaine	10	9.0	2	12
125.	République de Moldova	10	4.3	1	11
126.	Rép. populaire dém. de Corée	10	20.9	4	14
127.	République tchèque	10	10.5	3	13
128.	République-Unie de Tanzanie	10	34.4	5	15
129.	Roumanie	10	23.0	4	14
130.	Royaume-Uni	10	60.2	8	18
131.	Rwanda	10	6.2	2	12
132.	Saint-Marin	10	0.02	0	10
133.	Samoa	10	0.17	0	10
134.	Sao Tomé-et-Principe	10	0.16	0	10
135.	Sénégal	10	7.0	2	12
136.	Serbie	10	9.7	2	12
137.	Seychelles	10	0.08	0	10
138.	Sierra Leone	10	4.9	1	11
139.	Singapour	10	5.08	2	12
140.	Slovaquie	10	5.2	2	12
141.	Slovénie	10	1.9	1	11
142.	Soudan	10	33.4	5	15
143.	Soudan du Sud	10	10.0	3	13
144.	Sri Lanka	10	17.0	3	13
145.	Suède	10	8.7	2	12
146.	Suisse	10	6.7	2	12
147.	Suriname	10	0.4	0	10
148.	Tadjikistan	10	5.1	2	12
149.	Tchad	10	10.7	3	13
150.	Thaïlande	10	60.1	8	18
151.	Timor-Leste	10	0.92	0	10

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
152.	Togo	10	5.4	2	12
153.	Trinité-et-Tobago	10	1.22	1	11
154.	Tunisie	10	10.2	3	13
155.	Turquie	10	64.5	8	18
156.	Ukraine	10	50.1	7	17
157.	Uruguay	10	3.2	1	11
158.	Venezuela	10	18.1	3	13
159.	Viet Nam	10	63.7	8	18
160.	Yémen	10	10.5	3	13
161.	Zambie	10	10.9	3	13
162.	Zimbabwe	10	10.4	3	13